

Visites au CICR

- Le président du CICR, M. Cornelio Sommaruga, a reçu les membres de la *Commission du Droit international* (CDI), le 7 juin 1990, au siège du CICR.

Cette commission, organe subsidiaire de l'Assemblée générale des Nations Unies, se compose de 34 membres élus parmi les plus éminents représentants des systèmes juridiques mondiaux; elle a pour mandat, aux termes de la Charte des Nations Unies, d'œuvrer à la codification et au développement du droit international public. Actuellement la commission traite de la codification du code des crimes contre la paix et la sécurité de l'humanité (dont les crimes de guerre et la création de la cour pénale internationale).

A l'occasion de cette visite, le président du CICR a souligné la nécessité de poursuivre la coopération, déjà fructueuse, entre la CDI et le CICR. Il a ensuite abordé les questions de l'interdiction de l'emploi de certaines armes causant des maux superflus, de la ratification des Protocoles additionnels aux Conventions de Genève et de la diffusion du droit international humanitaire. En outre, M. Sommaruga a entretenu les membres de la CDI des préoccupations majeures du CICR quant au respect du droit et à son action sur le terrain.

Le professeur Shi (Chine), président de la CDI pour l'année 1990, a exprimé au CICR sa reconnaissance pour sa disponibilité constante envers la CDI tout en mettant l'accent sur l'importance du rôle de l'institution dans l'application du droit humanitaire.

- Le président du CICR a rencontré le 9 juin le vice-président du Congrès national africain (CNA), M. *Nelson Mandela*, à l'occasion de son passage à Genève. Le CICR avait en effet régulièrement visité M. Mandela, libéré en février dernier après 27 ans de captivité en Afrique du Sud, pendant qu'il était en prison. Deux délégués qui avaient pris part à ces visites assistaient également à cette rencontre.

Nelson Mandela a exprimé sa gratitude au CICR, louant le «professionnalisme et l'efficacité» de son travail; il a également remercié l'institution au nom de tous les détenus passés et présents du

CNA, et a déclaré que seul un prisonnier était à même d'apprécier à sa juste valeur l'importance des visites des délégués du CICR.

M. Sommaruga a, pour sa part, décrit les principales activités du CICR en Afrique du Sud et notamment les programmes d'assistance entrepris en collaboration avec la Croix-Rouge sud-africaine en faveur des milliers de victimes de la violence dans la province du Natal.

Enfin, le 12 juin, le CICR a reçu M. *Tadeusz Mazowiecki*, président du Conseil des Ministres de la République de Pologne, ainsi que M. *Salim Ahmed Salim*, Secrétaire général de l'Organisation de l'Unité africaine.

Missions présidentielles

De la fin mai à juillet 1990, le président du CICR, M. Cornelio Sommaruga, a accompli les missions suivantes:

- **Principauté de Liechtenstein**

Répondant à une invitation officielle du Chef du gouvernement de la Principauté de Liechtenstein, M. Hans Brunhart, et de la présidente de la Croix-Rouge du Liechtenstein, la Princesse Marie de Liechtenstein, le président du CICR, accompagné de M. Claudio Caratsch, vice-président, s'est rendu à Vaduz les 28 et 29 mai 1990.

M. Sommaruga a exprimé sa vive reconnaissance à la Principauté pour son appui précieux au budget du CICR et formulé l'espoir que le gouvernement du Liechtenstein ainsi que la Société nationale de la Croix-Rouge pourront à l'avenir contribuer aux activités opérationnelles de l'institution.

L'Assemblée générale de la Société nationale s'est déroulée en présence du Prince souverain, Hans Adam, et du Chef du gouvernement. Le président du CICR y a donné une conférence portant particulièrement sur la mobilisation humanitaire.

- **Tchécoslovaquie**

Le président du CICR a séjourné à Prague du 11 au 13 juin afin de participer au Symposium organisé par la Ligue des Sociétés de la